



Au cœur des collines vendéennes, le Pays de Pouzauges
votre destination RANDO à deux pas du Puy du Fou



400 km de sentiers
60 circuits balisés
2 boucles du GR de Pays Sèvre et Maine

Plus d'infos sur www.tourisme-paysdepouzauges.fr




<http://vendee.ffrandonnee.fr>



**REJOIGNEZ LA
FFRANDONNÉE...**

**et contribuez au développement
des sentiers pédestres**



Pendant votre balade, pensez aux éco-gestes !
Ramassez vos déchets, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins...
et signalez les anomalies sur Suricate (<http://sentinelles.sportsdenature.fr>)





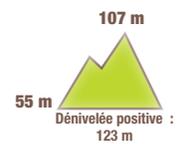

PR® **Le Lac**
Chavagnes-les-Redoux

3 H 00
12 km

Sur ce parcours, vous découvrirez à travers les coteaux les zones humides et le patrimoine historique des abords du lac de Rochereau.

SITUATION
A 10 km de Pouzauges par la D43

PARKING
Mairie de Chavagnes-les-Redoux
N 46.71595 °, W 0.91947 °



Code de balisage PR®
FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

© marques déposées

- À DÉCOUVRIR EN CHEMIN**
- Barrage et usine de traitement d'eau potable de Rochereau
 - Passerelle flottante sur la retenue de Rochereau
 - Vue sur le Logis de la Jordronnière (privé)
 - Coteau de Besson
 - Vue sur le Château des Touches (privé)

- BALISAGE**
Jaune, avec n° 1 vert
- i**
- Office de Tourisme du Pays de Pouzauges : 30 place de l'Église, 85700 Pouzauges, 02 51 91 82 46, www.tourisme-paysdepouzauges.fr.

- À DÉCOUVRIR EN RÉGION**
- Château de Saint-Mesmin
 - Manoir des Sciences de Réaumur
 - Château et moulins de Pouzauges
 - Jardins de la Maison de la Vie Rurale à la Flocellière

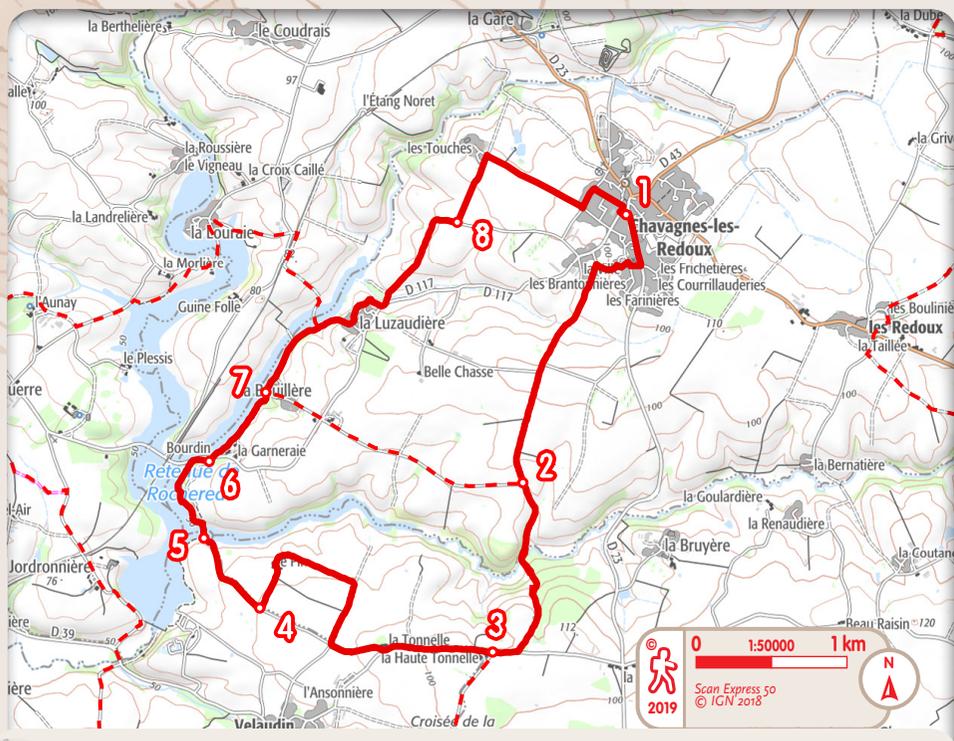
- Comité**
- FFRandonnée Vendée : 02 51 44 27 38, vendee@ffrandonnee.fr, <http://vendee.ffrandonnee.fr>.



Pont de pierres

© C. Roy

RFN85CHAVR01 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2019. Comité Vendée



PATRIMOINE
LE LAVOIR

En 1949, le conseil municipal de Chavagnes les Redoux envisage des opérations d'amélioration sur les lavoirs de la commune. Celui situé au lieu-dit la Ville est choisi pour devenir un lavoir public et des travaux sont entrepris. Il sera utilisé pendant des années, jusqu'à la généralisation des machines à laver dans les foyers.

En 2012, la municipalité décide de le restaurer pour redonner au site un attrait esthétique. La solution d'un Chantier de Jeunes, encadré par le CPIE Sèvre et Bocage, est retenue. L'ensemble du site est aménagé : la toiture est changée, le

bardage est remplacé par des lisses en châtaignier pour valoriser l'utilisation de ce bois local, une mare est creusée et une table de pique-nique est installée à proximité.

Aujourd'hui, ce lieu est toujours entretenu par des bénévoles de la commune.



Le Lavoir

© O.T. Pays de Pouzauges

1 Emprunter la rue des Vieux Métiers sur 350 m. Au calvaire, prendre à droite pour rejoindre la rue du Lavoir. Virer ensuite à gauche. Suivre le chemin sur 1,4 km jusqu'au croisement dit « Les Justices ».

2 Au croisement, continuer tout droit pour descendre dans un vallon jusqu'à la Maine que vous traversez, puis remonter par le bois des Charbonnières. À la sortie de celui-ci, prendre la route à droite jusqu'au hameau de la Haute Tonnelle.

> Jonction avec le GR® de Pays de Mélusine

3 Laisser à gauche le GR® de Pays de Mélusine. À la Tonnelle, obliquer à droite. Bifurquer à droite au carrefour suivant. Emprunter le 2nd chemin à gauche qui revient à gauche par le hameau du Pin. Poursuivre sur 300 m.

4 Prendre le chemin à droite qui descend vers le lac.
> Profiter du point de vue sur le barrage.

5 Traverser le large bras d'eau par la passerelle flottante, sur votre gauche le logis de la Jordronnière (privé). Suivre la berge à gauche au pied du coteau de Besson, une aire de pique-nique et des rangs de boules y sont installés. Remonter jusqu'à un parking.

6 Depuis le parking, traverser le petit bois pour descendre vers la rive du lac en coupant la D117. Emprunter les marches jusqu'au lac et suivre le chemin qui le borde. Continuer tout droit jusqu'à La Bouillère.

> Jonction avec le GR® de Pays de Mélusine

7 À La Bouillère, continuer le long du lac sur 500 m.
> À hauteur du pont, laisser à gauche le GR® de Pays de Mélusine.

Monter tout droit par la route en direction de La Luzaudière et obliquer à gauche en entrant dans ce hameau (passage à droite des chambres d'hôte). Prendre le chemin herbeux qui rejoint la D117. Rester sur le chemin et prendre la route immédiatement à gauche. La suivre jusqu'à la première intersection après le virage.

8 Virer à gauche. Après 500 m, tourner à droite à hauteur du château des Touches (privé). Au carrefour, prendre à gauche, puis à droite par la rue des Pommiers pour rejoindre le point de départ.



Passerelle flottante

© C. Roy